

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) Numéro de publication: **0 508 500 A2**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **92200289.4**

(51) Int. Cl.⁵: **G07F 17/32**

(22) Date de dépôt: **03.02.92**

(30) Priorité: **08.04.91 BE 9100321**

(43) Date de publication de la demande:
14.10.92 Bulletin 92/42

(84) Etats contractants désignés:
BE DE FR GB LU NL

(71) Demandeur: **Baetens, Willy**
Donkiaan 138
B-9290 Berlare(BE)

(72) Inventeur: **Baetens, Willy**
Donkiaan 138
B-9290 Berlare(BE)

(74) Mandataire: **Pieraerts, Jacques et al**
Bureau Gevers S.A. rue de Livourne 7 bte 1
B-1050 Bruxelles(BE)

(54) **Attraction pour foire ou jeu d'adresse à exploiter dans un parc d'attractions.**

(57) L'invention concerne une attraction pour foire qui comporte : a) un espace clos (1) ; b) dans cet espace, deux tubes disposés verticalement, à savoir un tube supérieur et un tube inférieur, qui se déplacent l'un par rapport à l'autre ; c) un contact électrique à l'extrémité inférieure du tube inférieur agencé pour brancher un circuit électrique à l'aide d'une pièce de monnaie qui atterrit dans le tube inférieur ; d) une roue (5) de distribution qui est mise en mouvement lorsque ledit circuit électrique c) est branché et qui est agencée pour remettre un objet via une porte (10) de l'espace susdit.

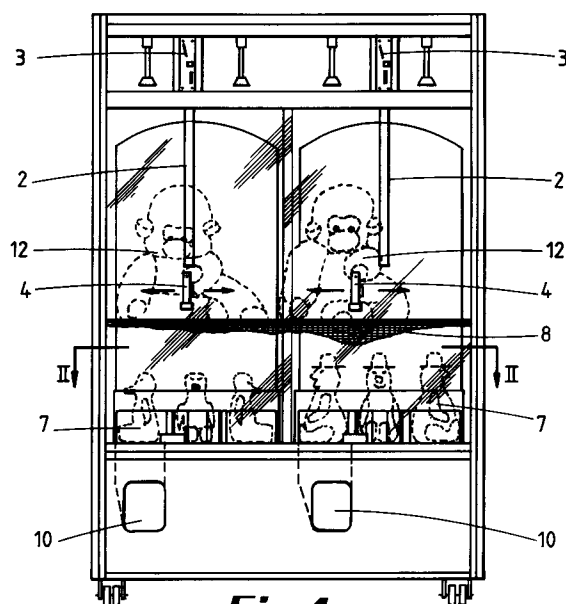


Fig.1

La présente invention concerne une attraction pour foire.

Le but de cette invention est une attraction pour foire ou un jeu d'adresse à exploiter dans un parc d'attractions. Plus particulièrement, le jeu suivant l'invention a pour objet de tester l'habileté des joueurs.

Pour réaliser ceci suivant l'invention, l'attraction pour foire comporte :

- a) un espace clos ;
- b) dans cet espace, deux tubes disposés verticalement, à savoir un tube supérieur et un tube inférieur, qui se déplacent l'un par rapport à l'autre de telle façon qu'à un certain moment ils se trouvent dans le prolongement l'un de l'autre ;
- c) un contact électrique à l'extrémité inférieure du tube inférieur agencé pour brancher un circuit électrique à l'aide d'une pièce de monnaie, qui atterrit à partir d'un organe d'introduction de monnaie et du tube supérieur dans le tube inférieur;
- d) une roue de distribution qui est mise en mouvement lorsque ledit circuit électrique est branché et qui est agencé pour remettre un objet via une porte de l'espace susdit.

Dans une possible forme de réalisation, l'attraction pour foire suivant l'invention comporte :

- a) un espace clos dans lequel se trouve un tube fixe vertical avec au-dessus dudit tube un organe d'introduction de monnaie ;
- b) un tube mobile vertical agencé pour se déplacer suivant un trajet, de préférence un trajet suivant un arc, et suivant lequel le tube fixe et le tube mobile viennent se placer dans le prolongement l'un de l'autre ; et
- c) un contact électrique, à l'extrémité inférieure du tube mobile agencé pour brancher un circuit électrique par l'intermédiaire d'une pièce de monnaie tombée à partir de l'organe d'introduction de monnaie à travers le tube fixe et mobile ;
- d) une roue de distribution qui est mise en mouvement lorsque ledit circuit électrique est branché et qui est agencée pour remettre un objet via une porte de l'espace susdit.

Dans une forme de réalisation de l'invention appliquée préférentiellement le tube mobile susdit est relié au bras d'un petit animal.

Toujours suivant l'invention, l'objet qui est remis via la porte de l'espace susdit est un animal en peluche.

D'autres détails et particularités de l'invention apparaîtront de la description donnée ci-dessous d'une attraction pour foire suivant l'invention. Cette description est uniquement donnée à titre d'exemple et ne limite pas l'invention. Les références se rapportent aux figures jointes.

La figure 1 est une vue de face sur une possi-

ble forme de réalisation d'une attraction pour foire suivant l'invention.

La figure 2 est une vue en coupe suivant la ligne II-II de la figure 1.

L'attraction pour foire suivant la figure 1 dans laquelle se trouvent dans l'espace clos 1 (figure 2) deux tubes fixes verticaux 2. L'attraction pour foire ne pourrait contenir qu'un seul tube fixe, mais il est également clair qu'un nombre supérieur à deux tubes fixes et des composants qui coopèrent avec ceux-ci dans l'espace 1 clos peuvent également être disposés.

Au-dessus de chacun des tubes 2 fixes se trouve un organe 3 d'introduction de monnaie. Sous chacun des tubes 2 fixes, un tube 4 mobile peut se déplacer, de telle façon que durant le mouvement du tube 4 mobile par rapport au tube 2 fixe, les deux tubes se trouveront à un certain moment dans le prolongement l'un de l'autre ou suivant leur axe commun.

A l'extrémité inférieure du tube 4 mobile, un circuit électronique peut être branché lors de l'introduction d'une pièce de monnaie. Ceci est réalisé en faisant appel à des mécanismes connus. Le branchement du circuit électrique met en mouvement une roue 5 de distribution correspondante.

Sur chaque roue 5 des objets sont placés entre les cloisons 6. Dans l'exemple décrit ici, il s'agit d'animaux en peluche qui sont également repris à la figure 1 et qui portent la référence 7.

Il est donc clair que le circuit électrique à l'extrémité inférieure du tube mobile 4 ne peut être branché que lorsqu'une pièce de monnaie atterrit dans le tube 4 mobile. Ceci demande évidemment une certaine habileté de la part du joueur. Des pièces de monnaie qui, à partir du tube 2 fixe, n'atterrissent pas dans le tube 4 mobile, tombent dans un filet 8 et peuvent être considérées comme perdues pour le joueur. Les petits animaux en peluche 7 sont à tour de rôle, lors de la rotation pas à pas de la roue 5 de distribution, poussés vers une ouverture 9 qui est en liaison avec une porte 10 située sur la face frontale de la partie inférieure du châssis de l'attraction pour foire.

Tous les objets à éjecter par l'intermédiaire de la roue 5 de distribution, en l'occurrence des petits animaux en peluche, sont déplacés pas à pas par les cloisons 6 qui sont déplacées à l'intérieur d'une enveloppe 11 cylindrique lors du branchement du circuit électrique susdit.

Dans l'attraction pour foire décrite à titre d'exemple, le tube 4 est relié au bras d'un petit animal 12 qui exécute un mouvement de va-et-vient de gauche à droite. Le tube 4 se déplace donc suivant un trajet en forme d'arc et vient, comme dit au préalable, à un certain moment, se placer juste dans l'axe du tube 2 fixe. Pour un jet de monnaie bien calculé et exécuté à temps, la

pièce de monnaie atterrit dans le tube mobile 4.

Il sera clair que le tube 4 mobile peut également se déplacer suivant un autre trajet et qu'il ne doit pas nécessairement faire partie d'un petit animal, comme dans le présent cas un singe.

Il doit aussi être souligné avec insistance que dans l'exemple de réalisation qui est décrit ici, le tube supérieur est le tube fixe 2 et le tube inférieur est le tube mobile 4, mais que la demande de brevet est également clairement axée sur une variante suivant laquelle le tube supérieur est mobile et le tube inférieur serait fixe.

Il sera évident que de multiples modifications peuvent être apportées à l'invention sans pour autant quitter le cadre de la présente demande de brevet.

Revendications

1. Attraction pour foire caractérisée en ce qu'elle comporte :
 - a) un espace (1) clos ;
 - b) dans cet espace, deux tubes disposés verticalement, à savoir un tube supérieur et un tube inférieur, qui se déplacent l'un par rapport à l'autre de telle façon qu'à un certain moment ils se trouvent dans le prolongement l'un de l'autre ;
 - c) un contact électrique à l'extrémité inférieure du tube inférieur agencé pour brancher un circuit électrique à l'aide d'une pièce de monnaie qui atterrit à partir d'un organe d'introduction de monnaie et du tube supérieur dans le tube inférieur ;
 - d) une roue (5) de distribution qui est mise en mouvement lorsque ledit circuit électrique est branché et qui est agencée pour remettre un objet via une porte (10) de l'espace susdit.
2. Attraction de foire suivant la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comporte :
 - a) un espace (1) clos dans lequel se trouve un tube (2) fixe vertical avec au-dessus dudit tube (2) un organe (3) d'introduction de monnaie ;
 - b) un tube (4) mobile vertical agencé pour se déplacer suivant un trajet, de préférence un trajet suivant un arc, et suivant lequel le tube fixe et le tube mobile, (2) resp. (4), viennent se placer dans le prolongement l'un de l'autre ;
 - c) un contact électrique à l'extrémité inférieure du tube (2) mobile, agencé pour brancher un circuit électrique par l'intermédiaire d'une pièce de monnaie tombée à partir de l'organe (4) d'introduction de monnaie à travers le tube fixe et le tube mobile

(2) respectivement (4) ;

d) une roue de distribution qui est mise en mouvement lorsque ledit circuit électrique est branché et qui est agencée pour remettre un objet via une porte (10) de l'espace susdit.

3. Attraction de foire suivant l'une des revendications 1 ou 2, caractérisée en ce que le tube (4) mobile susdit est relié au bras d'un petit animal.
4. Attraction de foire suivant l'une des revendications 1 - 3, caractérisée en ce que l'objet qui est remis via la porte (10) de l'espace (2) susdit est un animal en peluche.

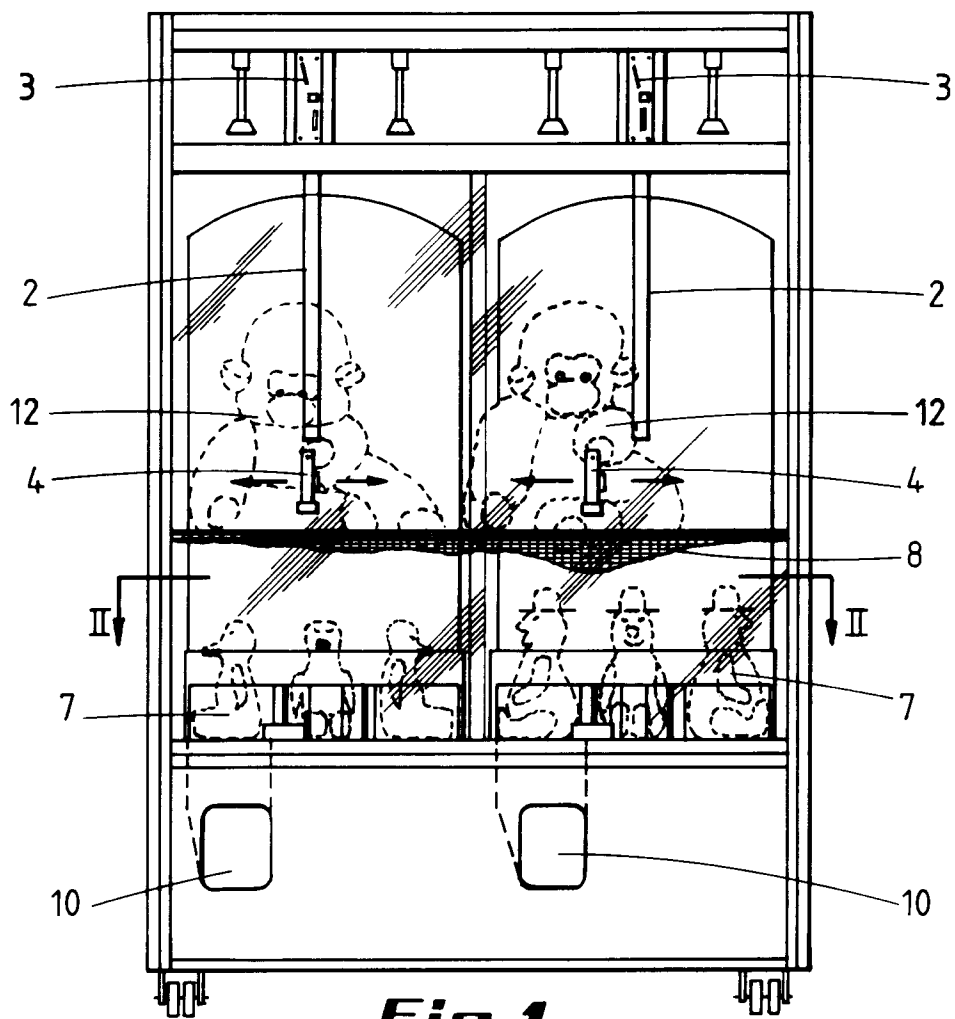


Fig.1

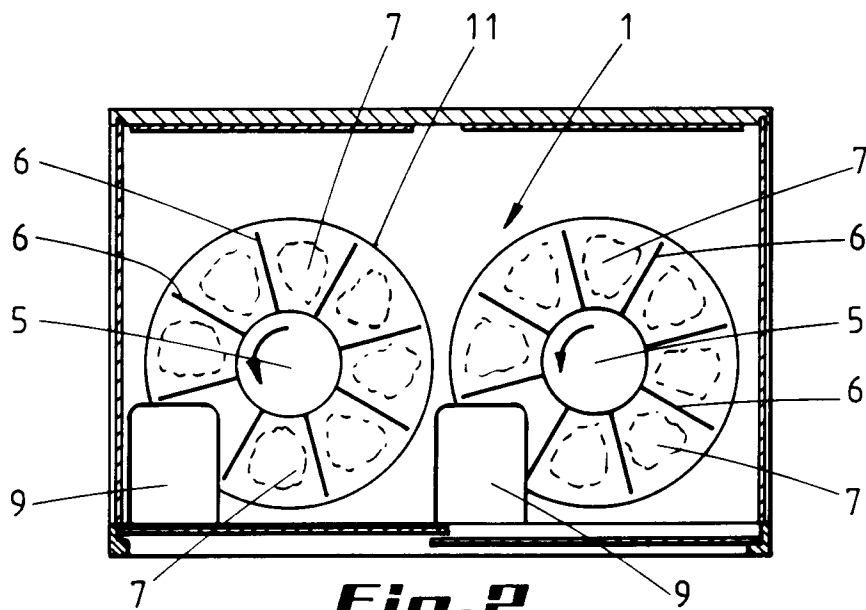


Fig.2